



BOILLET IMMOBILIER

site et logiciel multi-tenant

BAREME D'HONORAIRES DES TRANSACTIONS : BASE DE CALCUL

	H.T.	TTC (TVA 20.00%)
Sur la tranche de 0 à 50.000 €	4 166.67 €	5 000 €
Sur la tranche de 50.001 € à 75.000 €	5 416.67 €	6 500 €
Sur la tranche de 75.001 € à 100.000 €	7 083.33 €	8 500 €
Au-delà de 100.000 € ajouter	3.5 %	4.2 %

LOCATIONS :

**14% du loyer annuel charges comprises (50% charge bailleur, 50 % charge locataire).
Montant plafonné à 11 € du m2 à la charge du locataire et à 11 € du m2 à la charge du propriétaire (état des lieux compris).**

Les honoraires sont calculés par cumul des tranches
Tarif applicable pour les mandats enregistrés **à partir du 14 mars 2016** Honoraires à la charge du mandant (une note d'honoraires sera remise pour toute transaction)
Possibilité de consulter les barèmes à l'accueil